

Revégétalisation des bandes riveraines Vente annuelle d'arbustes en ligne

Magog, le 12 avril 2021 – Afin d'appuyer les riverains dans leurs efforts de revégétalisation des berges, la Ville de Magog, conjointement avec la MRC de Memphrémagog, annonce sa distribution annuelle de végétaux.

Dès maintenant, les riverains sont invités à commander des plants à coûts réduits, parmi la liste d'espèces proposées, via le [formulaire en ligne](#).

Les commandes doivent être effectuées et payées avant le vendredi 7 mai à 12 h 30. Seuls les paiements en ligne par carte de crédit seront acceptés. Aucun paiement en personne ne sera accepté.

Les arbustes seront distribués le samedi 22 mai de 9 h à 12 h à l'écocentre, au 2300, rue Tanguay. Les citoyens concernés devront se présenter avec leurs contenants ou leurs sacs réutilisables. De plus, ils devront avoir en leur possession une carte de citoyen valide. Aucun renouvellement de carte ne peut s'effectuer sur place.

Rappelons que les propriétaires d'un terrain qui longe un cours d'eau ou un lac doivent renaturaliser leur rive en y plantant des espèces indigènes afin de se conformer à la [réglementation en vigueur](#). La distribution de végétaux, organisée par la Ville de Magog, représente une belle occasion d'acquérir une variété d'espèces à prix réduit.

Cette année encore, l'inspection des bandes riveraines privées se poursuit afin de s'assurer que les riverains appliquent les mesures prescrites pour rétablir ou préserver la bande riveraine de leur propriété.

Pour en savoir davantage sur la bande riveraine et la réglementation, consultez la [section environnement](#) sur le site Internet de la Ville.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

